

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 15

Représentés : 2

Votants : 17



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Sébastien DOUAUD, Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

**Délibération n°2024-03-001
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 3 AVRIL 2024**

Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à l'ensemble des Conseillers et est soumis au vote. Aucune remarque n'étant formulée,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- Valide le procès-verbal de la séance du 3 avril 2024.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**

Affiché le 28/05/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL *Crossac*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 15
Représentés : 2
Votants : 17



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Sébastien DOUAUD, Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-002 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Des subventions exceptionnelles sont proposées pour les projets suivants :

Projet cinématographique « Les âmes perdues » - 300 €

Projet cinématographique « L'aristocrate et le valet » - 250 €

Association sportive du Collège Frida Kahlo pour la participation de 4 Crossacais au Championnat de France UNSS de danse chorégraphiée- 400 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide le montant des subventions indiquées ci-dessus**
- **Précise que les crédits sont inscrits au compte 657**
- **Mandate le Maire pour procéder aux versements correspondants.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY



Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD

Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-003 SUBVENTIONS 2024
--

M. le Maire expose que la commission Vie associative s'est réunie le 12 mars 2024, afin d'étudier les différentes demandes de subventions déposées.

Vu les propositions de la Commission Vie associative,
Vu les subventions exceptionnelles validées précédemment,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,
(4 abstentions : Olivier DEMARTY, Frédérique GOINEAU, Christian GUIHARD, Eric VINCE)

- **Décide d'attribuer les subventions indiquées dans le tableau suivant**
- **Précise que les crédits sont inscrits au compte 657**
- **Mandate le Maire pour procéder aux versements correspondants.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**



Affiché le 28/05/2024

SUBVENTIONS 2024	2024
SPORT	
Sainte-Reine Crossac Football	2 027
Espérance de Crossac - Section Basket	2 982
Kaloune Boxing Club	-
LOISIRS	
A.C.C. - Association Cyclotourisme de Crossac	580
A.C.C.A. - Association Communale de Chasse Agréée de Crossac	310
Amicale Laique	280
Arts et Plaisir	280
Petit Théâtre de Crossac	280
Amis du Plaisir des Courtes	280
A.C.L.C. - Association Culturelle des Loisirs de Crossac	280
Curieux par Nature	184
DIVERS	
U.N.C.- A.F.N. (Anciens Combattants)	300
Souvenir Français	100
C.I.D.F.F.	135
France ADOT	85
Les Eaux Vives EMMAUS	135
Entraid Addict	135
ECOLES	
Association Condorcet	350
Parents d'élèves Montfort (A.P.E.L.)	280
O.G.E.C. Montfort	280
SOCIAL	
Secours Populaire Français	135
Secours catholique	-
P.A.C.T.E.S. - Association pour l'aide à la réinsertion	1 000
A.D.T.- Aide à Domicile pour Tous	-
A.D.A.R. - Association D'Aide à Domicile	690
A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural	-
Asso. Centre de Soins Infirmiers St Malo/St-Joachim/Crossac	280
F.N.A.T.H.- Fédé. Nat. des accidentés de la Vie & trav. Handicapés	135
Donneurs de Sang St Malo/ St_Joachim/ Crossac	400
Association des Retraités de Crossac	350
La Croix Rouge	135
Les Clés du Contact	280
EXCEPTIONNELLES	
Les Âmes Perdues	300
L'aristocrate et le valet	250
Championnat de France UNSS danse Collège F Kahlo - 4 Crossacais	400
TOTAL	13 638

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

**Délibération n°2024-03-004
COTISATION AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES**

Vu l'adhésion de la commune aux associations et organismes

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

➤ **Valide le versement des cotisations suivantes :**

ORGANISMES - ASSOCIATIONS	2024
Parc Naturel Régional de Brière	3 549,60
AMF 44 (assoc fédérative départementale des maires et présidents de LA)	789,99
Commune de Pont-Château RASED	343,20
Bruded Association	1 041,08
Association des Maires de l'Ouest de la Loire Atlantique	60,00
Commission Syndicale de Grande Brière Mottière	1 377,00
Polleniz	623,38
CAUE	480,00
TOTAL	8 264,25

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**

Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 16 Représentés : 2 Votants : 18</p>
--



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

<p>Délibération n°2024-03-005 DETERMINATION DU FORFAIT COMMUNAL – ECOLE PUBLIQUE</p>

Vu le montant total des dépenses de fonctionnement de l'école publique,
Vu le nombre moyen d'élèves de l'école publique sur l'année 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide le coût moyen d'un élève de l'école publique pour l'année 2023 à :**
 - 1654 euros pour les maternelles
 - 251 euros pour les élémentaires
- **Fixe la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année 2023 par élève habitant la commune à**
 - 1654 euros pour les maternelles
 - 251 euros pour les élémentaires

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**

Affiché le 28/05/2024

Dépenses de fonctionnement par école année 2023

		Montant de Condorcet retenu dans le calcul du coût de l'élève	Primaire	Maternelle
011	Charges à caractère général	24 968,40	15 413,09	9 555,31
	SUPERFICIE	1 069,45	639,01	430,44
	60611 Eau et assainissement	1 423,78	850,73	573,05
	60612 Energie et Electricité	2 197,49	1 313,03	884,46
	60621 Combustibles	6 252,25	3 735,80	2 516,45
	60628 Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00
	60631 Fournitures d'entretien	3 715,07	2 219,80	1 495,27
	60632 Fournitures de petit équipement	1 868,84	1 116,66	752,18
	6067 Fournitures scolaires	1 227,75	1 227,75	
	6135 Locations mobilières	910,35	543,95	366,40
	615221 Entretien réparation bâtiment	460,84	275,36	185,48
	615228 Entretien matériel	0,00	0,00	0,00
	615231 Entretien voies et réseaux	0,00	0,00	0,00
	61558 Entretien matériel	482,44	288,26	194,18
	6156 Maintenance	19,98	11,94	8,04
	6161 Assurance	2 343,39	1 400,21	943,18
	6262 Frais de télécommunications	1 297,37	775,20	522,17
	6283 Frais nettoyage des locaux	1 386,34	828,36	557,98
	637 Redevance ordures ménagères	1 366,51	816,51	550,00
012	Charges de personnel	113 604,46	21 760,68	91 843,78
	ATSEM	77 280,16		77 280,16
	Assurance	2 852,22	1 760,69	1 091,53
	Entretien des locaux	28 967,00	17 308,15	11 658,85
	Service technique	4 505,08	2 691,84	1 813,24
	Dépenses de fonctionnement	138 572,86	37 173,77	101 399,09
013	Remboursement sur CAE			
	Remboursement IJ	-1 051,12	-628,06	-423,06
	Remboursement autres	-212,85	-127,18	-85,67
	total	137 308,89	36 418,53	100 890,36
			primaire	maternelle
	Enfants scolarisés à Condorcet et domiciliés à Crossac en septembre 2023		144	60
	Enfants scolarisés à Condorcet et domiciliés à Crossac en janvier 2024		146	61
	Nombre moyen d'enfants		145,33	60,67
	Arrondi pour les calculs		145	61
	Coût d'un élève année 2023 reversé en 2024		251,16	1653,94
	Montant arrondi		251	1 654

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-006 ZONES D'ACCELERATION DE LA PRODUCTION DES ENERGIES RENOUVELABLES : Bilan de la concertation et arrêt des cartes

VU la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 Mars 2023,
VU l'article 15 de ladite Loi qui demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables,
VU la délibération n°2024-02-13 arrêtant les cartes et fixant les modalités de la concertation,
VU le bilan de la concertation qui s'est tenue du 8 avril au 4 mai 2024,
VU les avis défavorables des habitants et du Parc Naturel Régional de Brière concernant l'énergie renouvelable éolienne,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Supprime la zone d'accélération de l'énergie renouvelable éolienne identifiée secteur Gagnerie du Vieux Moulin**
- **Valide les zones d'accélération suivantes des énergies renouvelables :**

Sur l'ensemble du territoire de la commune :

- **Solaire Photovoltaïque sur toiture**
- **Solaire thermique sur toiture**
- **Géothermie (y compris PAC géothermique)**
- **Biomasse (y compris biocarburants)**

Sur certains secteurs du territoire de la commune :

- **Solaire Photovoltaïque en ombrières : secteurs de la Zone d'Activités – Parking du vieux cimetière – Parking des Grées – Parkings autour du stade – Parkings de l'impasse des Petits Matelots – Parking de la Brière – Parking du cimetière paysager – parking du Blanchot**

Aucune zone d'accélération n'est proposée pour les énergies suivantes :

- **Solaire Photovoltaïque au sol**
- **Biogaz (incluant les gaz de décharges et de boues de STEP)**

- Précise que les éléments cartographiques seront mis à jour et transmis à l'Etat par la Communauté de Commune du Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**



Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 16

Représentés : 2

Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-007

**CONVENTION POUR L'UTILISATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS
COMMUNAUTAIRES – salle omnisports de Quéral**

VU les travaux de rénovation et d'extension de la salle des Sports de Crossac,
VU les besoins du club de basket pour les entrainements de ses différentes équipes,
VU la proposition de la Communauté de Communes du Pays de Pontchateau – Saint Gildas des Bois de mettre à disposition la salle omnisport de Quéral le jeudi de 20h à 22h du 19 août au 31 décembre 2024 au tarif de 8 €/h

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide les termes de la convention pour l'utilisation de la salle omnisports de Quéral**
- **Autorise le Maire à signer la convention avec la CCPPSG**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**

Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-008 PROJET CŒUR DE BOURG – SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC HABITAT 44 Groupement de commande et délégation de maîtrise d'ouvrage
--

L'opération Cœur de bourg est menée en partenariat avec Habitat 44.

Afin d'avancer sur le projet, il est proposé de signer deux conventions avec Habitat 44.

La première correspond à un groupement de commande entre la commune de Crossac et Habitat 44 pour l'attribution de la maîtrise d'œuvre et les travaux de voirie, réseaux divers et espaces verts pour faciliter la désignation des prestataires et entreprises intervenantes et la coordination des travaux. Habitat 44 est désigné coordonnateur du groupement. Chaque membre du groupement est redevable de la part du marché qui lui revient.

La seconde convention consiste pour la commune de Crossac à déléguer sa maîtrise d'ouvrage afin qu'Habitat 44 réalise au nom et pour le compte de la commune les travaux de viabilisation du foncier, la réalisation de la voirie, des cheminements piétons, des espaces verts communs en lien avec l'opération de logements pour un montant estimés à 403 918 € HT. L'enveloppe financière prévisionnelle à charge de la commune s'élève à 269 590 € HT, hors rémunération d'Habitat 44 qui s'élève à 18 000 € HT. Les dépenses seront échelonnées entre janvier 2025 et juillet 2028.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide les termes de ces deux conventions**
- **Autorise le Maire à signer les conventions avec Habitat 44**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**

Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Crossac

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-009 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)
--

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Loire contribue à une offre globale de services aux familles en inscrivant dans sa Convention Objectifs et de Gestion (COG) une ambition qui est celle de couvrir l'ensemble du territoire par une Convention Territoriale Globale. Cette dernière constitue un cadre politique où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche famille est mobilisé. Cette convention, co-signée par l'EPCI, la CAF et les communes est échue depuis le 31 décembre 2023.

Afin de maintenir l'engagement financier en faveur de la petite enfance, enfance, jeunesse et animation sociale, il est nécessaire de la renouveler pour la période 2024-2028. La nouvelle convention a été établie en tenant compte des enjeux du projet de territoire du Pays de Pontchâteau-St Gildas des Bois, des objectifs issus du diagnostic partenarial (Caf / Communes / Communauté de communes) à savoir :

- Garantir une offre de service qui s'adapte à l'évolution des besoins de la population
- Consolider les organisations et l'offre dans le champ éducatif
- Favoriser un cadre de vie inclusif
- Accentuer les coopérations territoriales et la visibilité de l'offre de service du territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Autorise Le Maire à signer la convention de renouvellement de la CTG pour 5 ans, à faire toutes les démarches et à signer tout autre document relatif à ce dossier.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**

Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

**Délibération n°2024-03-010
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HANDISUP**

Il est proposé de conclure une convention de partenariat avec l'association HANDISUP afin de favoriser l'accès des enfants en situation de handicap aux différents services proposés par la Commune et faire monter en compétence les équipes de l'Escale pour un meilleur accueil des enfants à besoins spécifiques.

La présente convention est conclue à titre gracieux pour une durée de deux ans à compter de sa signature.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Autorise Le Maire à signer la convention pour une durée de 2 ans.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**

Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Crossac

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 16

Représentés : 2

Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

**Délibération n°2024-03-011
CONVENTION AVEC SKOL AR MOR – PROJET CHALANDS**

Il est proposé de conclure une convention tripartite entre le Parc Naturel régional de Brière, le centre international de transmission des savoir-faire traditionnels maritimes Skol Ar Mor et la commune de Crossac pour un projet d'atelier de construction nomade d'un chaland au cours de l'été 2024.

Le PNRB assure la médiation auprès du grand public.

Skol Ar Mor assure la formation des participants.

La commune met à disposition un espace public et participe financièrement à hauteur de 800 €.

Le chaland construit au cours du chantier devient ensuite propriété de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Autorise Le Maire à signer la convention avec Skol Ar Mor et à engager toutes démarches dans le cadre de ce projet.**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**



Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-012 TABLEAU DES EFFECTIFS : Création
--

Il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs par la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à hauteur de 14.8/35ème annualisé du 6 mai au 31 août 2024 suite à la démission d'un agent contractuel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, :

- Valide la mise à jour du tableau des effectifs avec la création de poste comme mentionné ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**



Affiché le 28/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CROSSAC

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Représentés : 2
Votants : 18



L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Aurélia DI BLASI, Sébastien DOUAUD, Christian GUIHARD, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Eric VINCE.

Absents excusés : Fabienne GIBOULEAU, ayant donné pouvoir à Cathy MALLARD
Jean-Michel TALBOURDET, ayant donné pouvoir à Nathalie HINARD
Chantal HALGAND, Gérard LAUNAY

Secrétaire de séance : Nathalie HINARD

Délibération n°2024-03-013 TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2025

Vu l'arrêté préfectoral du 7 mai 2024 qui fixe la répartition des jurés devant composer la liste du jury de la Cour d'Assises de Loire-Atlantique en 2025,

Sont désignées, à partir de la liste électorale, les personnes suivantes dont les coordonnées seront transmises au greffe de la cour d'Assises de Nantes :

Mme OLIVAUD Agnès, Mme MAILLARD Béatrice, M. GERVAUD Joseph, M. GAUTIER Pascal, Mme HENRY Sabrina et Mme MICHEL Orianne.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Nathalie HINARD**



Affiché le 28/05/2024